

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°5103 - Jeudi 16 Avril 2026 - Prix : 200 Fc

FINANCE :

L'administration fiscale passe à la numérisation



ANNONCE IMMOBILIERE

Particulier vend 5 parcelles de terrain immatriculées aux Comores.

Mitsamiouli Iralédjou à 4 min à pied de la plage de Maloudja :
541m² - 49€/m²

Mitsamiouli Galawa à 200m du NAYA LODGE, à 2 min à pied de la plage de Galawa beach :
1.500m² - 60€/m²

Dzahani la Tsidje dans les hauteurs de Moroni et vue panoramique sur l'océan.
-> 1.200m² - 49€/m² / -> 2.492m² - 49€/m²

Mohéli Nioumachoua en face des Îlots classés au patrimoine mondial et mitoyenne du Laka-Lodge :
4.000m² - 49€/m²

Contact whatsapp : +269 333 21 02

27 Chawwal 1447
Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Avril 2026

Lever du soleil:

06h 12mn

Coucher du soleil:

18h 02mn

Fadjr : **05h 01mn**

Dhouhr : **12h 12mn**

Ansr : **15h 18mn**

Maghrib : **18h 05mn**

Incha : **19h 20mn**



Le lancement officiel de la refonte des curricula d'éducation physique et sportive (EPS), axée sur la co-construction des séances, a eu lieu le 14 avril dernier à Moroni. L'initiative vise à renforcer la qualité et à promouvoir l'innovation dans les pratiques d'EPS au niveau de l'enseignement secondaire.

Le ministère de l'éducation nationale a lancé le 14 avril dernier la refonte des curricula d'EPS du secondaire via le projet PEPS. Autorités, AFD et PLAY International ont assisté aux démonstrations d'élèves. La cérémonie s'est tenue au stade de Moroni en présence de l'ambassadeur de France, Étienne Chapon, du ministre de l'éducation nationale, Bacar Mvoulana, de la représentante régionale - Océan Indien de PLAY International, Anne Clavel, du maire de Moroni, du directeur général de la Jeunesse et des Sports, de l'Agence Française de Développement (AFD) et d'autres

EDUCATION :

Lancement de la refonte des curricula d'EPS

institutions partenaires. Dans son discours, Anne Clavel a mis l'accent sur la richesse du sport, « un levier essentiel dans l'éducation ». La représentante de PLAY International a rappelé que le projet PEPS repose sur la méthode « socio-sport ». « Le sport permet d'apprendre autrement : on y travaille la coopération, la prise de décision, la gestion des émotions. Nous allons co-construire des séances qui répondent aux réalités des collèges et lycées comoriens, pour que chaque élève trouve sa place », a-t-elle expliqué. Elle a aussi insisté sur la formation des enseignants, clé de la pérennité du projet.

L'ambassadeur de France, Étienne Chapon, a aussi pris la parole, saluant « une coopération concrète au service de la jeunesse comorienne » et pour réaffirmer le soutien de son pays au secteur éducatif. De son côté, le ministre Bacar Mvoulana a présenté le sport comme « une école



protectrice ». « À travers ce projet EPPS 2, nous renforçons les actions de prévention et de sensibilisation pour lutter contre le harcèlement, l'exploitation et toutes les formes de violences notamment basées sur le genre », a-t-il déclaré. Il a souligné que les nouveaux curricula devront

faire de l'EPS un espace sûr, inclusif et porteur de valeurs. Deux séances ont été présentées pour illustrer la démarche. Une première séance menée par des collégiens, puis une seconde par des lycéens. Les élèves ont animé la pelouse du stade de Moroni avec des ateliers variés. Au

programme : des exercices d'équilibre pour travailler la concentration et la maîtrise de soi ; des jeux d'adaptation où les règles changent, afin de développer la réactivité et l'intelligence collective ; des parcours de coordination pour améliorer la motricité etc.

Les collégiens ont conclu par un match de handball axé sur le fair-play et la mixité, chaque but devant être précédé de trois passes. La cérémonie s'est clôturée par une danse regroupant élèves, enseignants, autorités et toutes les institutions présentes ensemble. Une belle danse collective, symbole du vivre-ensemble promu par le projet, a marqué la fin de l'événement. La refonte des curricula, pilotée par le ministère avec PLAY International et l'AFD, entre désormais dans sa phase d'ateliers de co-construction avec les enseignants du secondaire.

El-Aniou Fatima

DE L'ADMINISTRATION À L'ENTREPRENEURIAT :

Soibahalairi Hamada ose le pari du privé à Mohéli

À Mohéli, une nouvelle génération d'agents publics se tourne vers l'entrepreneuriat pour diversifier ses activités. Soibahalairi Hamada, technicien en informa-

tique à la Direction du contrôle financier, s'illustre à travers la création de SONINKAB Service, une initiative prometteuse au service de la communauté.



À l'École primaire publique de Bangoma, une nouvelle dynamique éducative est enclenchée. Sensibilisation, propreté et jardinage scolaire sont au cœur d'un projet ambitieux visant à améliorer le cadre d'apprentissage et à responsabiliser les élèves.

Ce lundi 13 avril, l'École primaire publique (EPP) de Bangoma a accueilli la cérémonie de lancement d'une campagne de sensibilisation et d'information consacrée au suivi des activités du Projet d'École Contextualisé (PEC). Cette initiative bénéficie de l'appui du ministère de l'Éducation nationale, en partenariat avec l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM), un programme de l'Institut de la Francophonie soutenu financièrement par l'Agence française de développement à travers le projet « Bundo Lamalezi » (BLM). L'action

PROJET BLM - BANGOMA :

L'école se met au vert avec le projet PEC

constitue une avancée significative dans la mise en œuvre d'initiatives concrètes visant à promouvoir un environnement scolaire à la fois sain et propice aux apprentissages. À cette occasion, deux projets phares ont été lancés : « École propre » et « Jardinage scolaire ».

Ces programmes visent non seulement à améliorer les conditions d'hygiène au sein de l'établissement, mais également à initier les élèves à des pratiques agricoles simples et utiles. Selon Saïd Ali Soilihi, enseignant, président du conseil d'école et du comité de pilotage du projet, l'initiative suscite déjà un engouement. « Le directeur, les enseignants, les parents d'élèves ainsi que les responsables du projet se disent satisfaits. Ce projet vise à bâtir non seulement l'établissement,

mais aussi l'enfant sur le plan éducatif », a-t-il souligné. Les responsables ambitionnent de transformer durablement le cadre scolaire. À



travers ces actions, les élèves évolueront dans un environnement propre, bien entretenu et propice à l'apprentissage. Ils seront également

formés aux bases du jardinage, apprenant à préparer des planches, à planter et à entretenir diverses cultures telles que les fleurs, les tomates ou encore le manioc.

Au-delà de l'aspect pratique, ce projet entend inculquer aux élèves des valeurs essentielles liées à l'hygiène, à la responsabilité et au respect de leur environnement. Il s'agit notamment de les amener à distinguer le propre du sale et à adopter des comportements citoyens durables. Les responsables de l'établissement envisagent déjà de pérenniser et de renouveler ces initiatives. Pour eux, ces activités constituent un levier essentiel pour le progrès de l'éducation et l'épanouissement des élèves de Bangoma.

Riwad

FINANCE :

L'administration fiscale passe à la numérisation

La direction générale des impôts, avec l'appui du projet d'Appui à la Gouvernance Financière et du Système d'Information PAGF-SI, organise du 15 au 17 avril un atelier d'appropriation et de validation du cadre juridique des téléprocédures fiscales. Pendant ces trois jours, les techniciens en fiscalité examineront, analyseront et consolideront l'ensemble du corpus réglementaire relatif à cette digitalisation afin d'en garantir la cohérence, la sécurité juridique et l'opérationnalité.

Selon Dhoihirdine Ahamada Bacar, secrétaire général du ministère des Finances, cet atelier intervient à un moment crucial pour la modernisation de la gestion des finances publiques de notre pays. « La loi de finances 2026 a introduit un cadre juridique rénové

relatif aux téléprocédures fiscales, marquant ainsi une étape décisive dans la transformation numérique de l'administration fiscale. Cette réforme s'inscrit pleinement dans les priorités du gouvernement, notamment dans le cadre du plan de travail annuel visant à moderniser l'administration publique, renforcer la transparence des finances publiques et améliorer la mobilisation des ressources intérieures », a-t-il déclaré. Il a souligné que cette transformation n'est plus une option, mais une nécessité.

Les téléprocédures fiscales (déclaration en ligne, paiement électronique, immatriculation et suivi dématérialisés) constituent un levier puissant pour améliorer la mobilisation des recettes, sécuriser les opérations et offrir un meilleur service aux contribuables. Selon lui, la mise en place de la télédéclaration et du télépaiement constitue une

réforme structurante. Elle permettra non seulement de simplifier les démarches des contribuables, mais aussi de sécuriser les paiements, de renforcer la traçabilité des opérations et d'améliorer l'efficacité administrative. « Au-delà de l'innovation technologique, il s'agit d'une réforme de gouvernance. La digitalisation des procédures fiscales contribue à réduire les risques de fraude et à consolider la confiance entre l'administration fiscale et les contribuables », a-t-il insisté.

« Cette réforme exige des changements profonds : adaptation des textes, formation des agents, équipement des services, mais aussi accompagnement des contribuables. C'est tout l'objet de ces échanges, qui permettront de partager une vision commune, d'identifier les prérequis techniques et organisationnels et de bâtir une feuille de route

réaliste et séquencée. La modernisation de l'administration fiscale est un chantier collectif qui engage l'État, le secteur privé et la société civile », a-t-il ajouté. Pour le directeur général des impôts, Athoumani Abdou Mmadi, partout dans le monde, les administrations fiscales sont engagées dans une transformation profonde liée à la digitalisation des économies, à l'émergence de nouveaux modèles d'affaires et à l'essor du commerce électronique. « Ces mutations représentent à la fois des défis et des opportunités. Des défis, car elles rendent plus complexe la détection et la prévention de certaines formes de fraude fiscale, notamment dans l'économie numérique. Mais aussi des opportunités, car elles offrent aux administrations fiscales de nouveaux outils pour améliorer l'efficacité de la gestion fiscale, renforcer la transparence et

faciliter la relation avec les contribuables », a-t-il expliqué.

« Nous avons la responsabilité d'examiner, d'analyser et de consolider l'ensemble du corpus réglementaire relatif aux téléprocédures fiscales afin d'en garantir la cohérence, la sécurité juridique et l'opérationnalité. Les travaux permettront notamment d'assurer l'alignement des textes réglementaires avec les dispositions de la loi de finances 2026, de clarifier la hiérarchie normative entre arrêtés ministériels, décisions du directeur général et instructions administratives, et enfin de préparer les décisions nécessaires à l'activation progressive du dispositif. Ces travaux sont essentiels pour garantir une mise en œuvre maîtrisée et durable des téléprocédures fiscales aux Comores », a-t-il conclu.

Nassuf Ben Amad

SANTÉ :

Le pays en première ligne contre le diabète

Les Comores ont accueilli ce mardi 14 avril une réunion scientifique inter-pays inaugurée par le ministre de la santé. Organisée jusqu'au 16 avril par l'ONG Santé Diabète, la rencontre réunit décideurs locaux, experts internationaux, patients et institutions pour faire front contre le diabète et bâtir des systèmes de soins durables, adaptés aux défis du continent africain et de l'archipel.

De surcroît, l'objectif affiché est de transformer les systèmes de soins face à une pathologie qui progresse « très silencieusement », selon les mots du ministre Ahamada Sidi Nahouda. Et pour cause, les chiffres sont alarmants : En Afrique, plus de 24 millions de personnes âgées de 20 à 79 ans sont concer-

nées, avec un doublement attendu d'ici 2050, soit 60 millions de personnes au vu de sa progression. Pire, près de 50% des malades ignorent leur statut, exposés aux complications graves telles que l'insuffisance rénale, les amputations, les décès prématurés. Dans notre pays, la prévalence fut estimée à 10,8% de la population en 2024, et d'après les données de la fédération internationale du Diabète, en 2020 on a enregistré 136 décès, soit 3,2% de la mortalité totale. Le ministre a ajouté que cette rencontre vise à « transformer les engagements techniques en résultats mesurables, capables d'améliorer la prévention, le dépistage précoce, la prise en charge et la qualité de vie des personnes vivant avec le diabète ».

La journée scientifique a donné une place centrale au vécu.

Abdouljabar Chakira, patient comorien diabétique de type 1, et Alima Parago, pair éducatrice et médecin du Burkina Faso également atteinte de diabète, ont rappelé l'essentiel : « C'est pour les patients qu'on est tous là, pour les populations ». Un message repris par le Pr Stéphane Besançon, directeur général de Santé Diabète, lequel a insisté : « L'engagement sur 10, 15, 20 ans permet de transformer les politiques publiques. On arrive à des résultats surprenants là où on disait il y a 20 ans que rien n'était possible. » Pour harmoniser les protocoles de soins, les experts ont partagé leurs cohortes de suivi, des modèles de formation des pairs éducateurs et des outils de digitalisation du parcours patient. Le Pr Besançon y voit « l'occasion de nouer des coopérations ». Pour l'OMS, l'enjeu est

d'« inventer la prise en charge avec des programmes prioritaires » et de former massivement les professionnels. L'objectif recherché : des protocoles standardisés de dépistage précoce et de suivi, adaptés aux réalités insulaires, pour éviter que le diagnostic tardif ne reste la règle aux Comores.

Sur la hausse des cas chez les jeunes, les priorités sont : « promotion d'une alimentation saine et locale, environnements favorables à l'activité physique et protection des enfants contre les produits néfastes ». La représentante de l'OMS, Nkurunziza Triphonie, a plaidé pour des mesures fortes, comme la taxation des produits sucrés, qui peuvent « prévenir la maladie et générer des recettes pour garantir la santé ». L'accessibilité de l'insuline reste un verrou majeur. Les autorités ont réaffirmé leur « détermination à

garantir un accès équitable aux soins pour tous ». Parmi les pistes : mutualisation des achats régionaux pour baisser les prix, intégration du diabète dans la couverture sanitaire universelle, et digitalisation pour éviter les ruptures de stock.

Les deux jours restants doivent rendre les échanges « utiles et utilisables » afin que « le challenge immense », selon Dr Michel Sidibé, envoyé spécial de l'Union africaine pour la création de l'Agence africaine du médicament, aboutisse à des recommandations concrètes, adaptées aux Comores mais inspirées des partenaires internationaux. Les travaux se poursuivent jusqu'au 16 avril, entre spécialisation médicale et innovation technologique, en attendant les futures feuilles de route nationales.

Hamdi Abdillahi Rahilie



La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédactrice en chef
 Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 Mohamed Youssef
 Sanaa Chouzour
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward

A Bardraoui
 Mohamed Ali Nasra
 Abdillahi Hamdi Rahilie
 El-Aniou Fatima
 Aticki Ahmed Ismael
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lgazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

COUPE DES COMORES :

Atomic Ngome et Djabal FC en phase finale

Si les dates de la phase nationale ne sont pas encore connues, Ngazidja, qui abritera la compétition connaît d'ores et déjà ses deux représentants, en l'occurrence, Atomic Ngome et Djabal FC, deux pointures de la Ligue régionale de football de l'île. Ces deux formations, vont tenter de faire conserver à la ligue de Ngazidja la Coupe des Comores pour la cinquième fois de suite.



Et pour la petite histoire, Djabal FC va tenter d'inscrire son nom pour la troisième fois au palmarès de la Coupe des Comores. Mais avant d'en arriver là, les deux formations d'Ikoni et de Ntsudjini vont devoir se départager lors de la finale de la Coupe régionale de Ngazidja, l'anti-chambre de la phase nationale. Cette grande finale, nous rappelle à bien des égards, les grandes batailles au temps des sultans batailleurs, entre le sultanat de Bambao et celui d'Itsandra, pour la conservation du titre de Sultan Ntibe, qui oscillait entre l'Inya Matswapirusa et l'Inya Fwambaya. Le 25 avril, date de cette finale, les supporters des deux camps qui sont parmi les plus

brouillants en termes d'ambiance seront sûrement au rendez-vous. Pour le club de Ntsudjini, qui est en lice pour un triplé historique (Coupe de la Ligue, championnat, Coupe régionale), l'épopée passera forcément par une victoire contre le tenant du titre, et vainqueur de la phase nationale en 2025.

Atomic Ngome, qui fait partie toujours des prétendants mais qui n'a jamais encore été couronné d'un titre majeur, veut faire de cette saison, la saison des premières. Leader

du championnat avec trois points d'avance sur Volcan Club de Moroni, le club entraîné par, Zainoudine Msoili n'a pas connu la défaite depuis le début de la seconde moitié de la saison, une performance historique pour un club, qui était encore dans les limbes, il y'a encore de cela quelques saisons. Contre Angelus de Mwandzaza Mbwani en demi-finale, Atomic Ngome s'est facilement extirpé en s'imposant par un score de deux buts à rien.

De son côté, Djabal FC, et malgré la différence catégorie était venu difficilement à bout des Apaches club de Mitsamiouli (1-0), dans une rencontre qui a été fortement perturbée par des fortes pluies. Bien que tardive, la victoire a fini par choisir son camp lors des ultimes secondes de la partie, grâce à une reprise de volée à bout portant de l'un des entrants de Djabal FC.

Imtiyaz

Numéros utiles**Police**

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Moheli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

**MINISTRE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES****PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES****AGENCE D'EXECUTION DU PROJET****DEMANDE DE COTATIONS**

Reference: **KM-AEP SONELEC-542397-GO-RFQ**

Intitulé du marché : **Fourniture et installation de lampadaires solaire pour l'Eclairage public du village de Domoiboini.**

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de : Fourniture et installation de lampadaires solaire pour l'Eclairage public du village de Domoiboini.

L'Agence d'Exécution du Projet (AEP) invite, par la présente, les soumissionnaires de pays éligibles à remettre des offres sous pli fermé, pour la Fourniture et installation de lampadaires dans le cadre de l'éclairage public solaire autonome de Domoiboini Mboude.

La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une Demande de Cotations (DC) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de mars 2025 de la Banque Mondiale (« le Règlement de Passation des Marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires éligibles tels que définis dans le Règlement de Passation de Marchés.

Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier de Demande de Cotations dans les bureaux de l'AEP-PAESC durant les heures de bureau entre 9:00 et 16:00 heures à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le Dossier de Demande de Cotations en français peut être obtenu par tout soumissionnaire éligible intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous. Le DC sera adressé par courrier électronique.

Les Cotations doivent être livrées à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 27 Avril 2026 à 15:00 heure locale**. La passation de marchés électronique « **ne sera pas autorisée** ». Les Propositions tardives seront rejetées. Les enveloppes seront ouvertes au public en présence des représentants désignés des soumissionnaires et de toute personne qui choisira d'y assister, à l'adresse ci-dessous **le 27 Avril 2026 à 15 :00 heure locale**.

Les Cotations doivent être accompagnées d'une garantie de Soumission d'un montant de Trois pourcent (3%) du montant de chaque soumission.

L'adresse mentionnée ci-dessus est :

Agence d'Exécution du Projet (AEP)
Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores
Mr Naoildine Houmadi ; Coordonnateur
Bâtiment du Projet PAESC, SONELEC Volo volo. Quartier Coulée.
Moroni – Comores
Téléphone : +269 763 1094 / 3339800
Courriel : aep.paesc@gmail.com